


| | |
|---|---|
|  <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBOURG 18 rue de Sarrebourg 57370 MITTELBRONN Tél. : 03 87 24 79 44 Fax : 03 87 24 40 52 Courriel : assainissement@paysdephalsbourg.fr</p> | FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS PRIVATIVES D'EAUX USEES |
| | <p>Commune de</p> <p>Reçu au Service assainissement le :</p> <p>Référence :</p> |

Le présent formulaire renseigné doit être envoyé ou déposé à la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées. Le rapport de diagnostic sera transmis au demandeur dans un délai maximum de 4 semaines à compter de la date de réalisation du diagnostic.

N.B. : Cette prestation, selon sa nature, fera l'objet d'une facturation dont les tarifs, approuvés en Conseil Communautaire du 15 septembre 2022, sont joints en annexe du présent formulaire.

COORDONNEES DU DEMANDEUR

| |
|--|
| Nom et Prénom : |
| Raison social (le cas échéant) : |
| Adresse actuelle : |
| Code postal : Commune : |
| Téléphone : |
| E-mail : |

ADRESSE DU BRANCHEMENT

| |
|---|
| Adresse du terrain : |
| Références cadastrales du terrain (Section, numéro) : |
| Immeuble de type : |
| Habitation <input type="checkbox"/> |
| Local artisanal <input type="checkbox"/> |
| Commerce <input type="checkbox"/> |
| Autre <input type="checkbox"/> : |

PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

| | |
|--|--|
| <p>Un plan de situation de l'immeuble à une échelle comprise entre 1/5000^e et 1/25000^e</p> <p>Si possible, un plan de masse de l'immeuble et de son installation d'assainissement à une échelle comprise entre 1/200^e et 1/500^e sur lequel seront positionnés le plus précisément possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les limites de propriété, - L'immeuble, - La sortie des eaux usées depuis l'immeuble, - Le tracé du collecteur d'assainissement eaux usées jusqu'au réseau public de collecte, - Le cas échéant, l'emplacement de la boîte de branchement des eaux usées avec indication de sa profondeur par rapport au terrain naturel. | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
|--|--|

| |
|--|
| <p>A, le</p> <p>Signature du demandeur :</p> |
|--|

| ASSAINISSEMENT COLLECTIF | | | |
|---|-------------------|--|---|
| Construction existante | | | |
| <i>Intitulé de la redevance</i> | <i>Tarifs TTC</i> | <i>Missions</i> | <i>Notes</i> |
| AC1-Diagnostic d'un bâtiment à usage d'habitation | 150,00 € | <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement • Inspection • Rapport / attestation | La prestation sera facturée au nombre d'actes de vente. Exemple : dans le cas d'un bâtiment avec 2 logements et d'une vente "fractionnée", 2 prestations seront facturées. |
| AC1.1-Diagnostic d'un bâtiment à usage d'habitation dans un délai de 72 heures hors week-ends et jours fériés | 250,00 € | <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement • Inspection • Rapport / attestation | |
| AC2-Diagnostic d'un bâtiment à usage autre que d'habitation : hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière, entrepôt, service public ou d'intérêt collectif | 300,00 € | <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement • Inspection • Rapport / attestation | La prestation sera facturée au nombre d'actes de vente. Dans le cas de la vente globale d'un bâtiment avec un commerce et un ou plusieurs logements, c'est le tarif "bâtiment à usage autre que d'habitation" qui s'appliquera. |
| AC2.2-Diagnostic d'un bâtiment à usage autre que d'habitation : hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière, entrepôt, service public ou d'intérêt collectif dans un délai de 72 heures hors week-ends et jours fériés | 400,00 € | <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement • Inspection • Rapport / attestation | |
| AC3-Contre visite (demande à formuler 48 heures à l'avance hors week-ends et jours fériés) | 80,00 € | <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement • Contrôle • Rapport / attestation | Dans le cas d'un diagnostic avec avis non-conforme : contrôle après travaux et avant remblaiement le cas échéant |
| AC4-Expertise/diagnostic technique dans le cas d'un dysfonctionnement ou d'une mission de conseil | 60,00 € | <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement • Inspection/analyse • Avis | Exemple : dans le cas d'un problème d'écoulement et s'il s'avère que la cause est située sur le domaine privé, la prestation sera facturée au propriétaire. |